

CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 2 MARS 2007

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam, et a, entre autres:-

1. pris note que, durant la visite du Premier ministre en France où il a assisté au 24^e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique et de France sur le thème *L'Afrique et l'équilibre du monde*, il a participé à un atelier de travail axé sur *Les matières premières en Afrique*. Au cours de son intervention, le Premier ministre a souligné les efforts entrepris par Maurice depuis son indépendance pour atteindre un développement durable. Il a insisté sur le fait que malgré les prédictions que le pays serait condamné à l'échec, le gouvernement, grâce à la vision de ses dirigeants et le soutien indéfectible de la population, a réussi à transformer une économie agricole centrée sur la monoculture en une économie industrielle. Il a aussi parlé de l'importance des divers accords de partenariat à long terme avec l'Union européenne et la France.

Lors de sa rencontre avec le président Chirac, le Premier ministre l'a remercié pour:

- (a) son intervention auprès du Commissaire Louis Michel de l'Union européenne pour l'augmentation des fonds relatifs aux mesures d'accompagnement de 15 % à 19,4 %; et
- (b) la décision de la France de rouvrir un bureau, à Maurice, l'Agence Française de Développement et sa coopération pour la réalisation de divers projets dont le développement de l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam.

Lors de la conférence, le Premier ministre a eu des interactions avec d'autres chefs d'Etat et de Gouvernement dont Mme Angela Merkel, chancelière de la République fédérale allemande et présidente en exercice de l'Union européenne et le président de la République Malgache, M. Marc Ravalomanana, qui sera l'invité d'honneur aux célébrations de la Fête nationale et le Président Michel de la République des Seychelles.

A Londres, le Premier ministre s'est rendu au UK Forensic Science Services Ltd (FSSL) et a eu des discussions fructueuses avec le Chief Executive Officer, Dr Dave Werret. Les discussions ont porté sur une collaboration future entre le FSSL et le Gouvernement dans les domaines suivants: profilage d'ADN, scène de crime, renforcement des capacités dans ce secteur et constitution d'une base de données ADN.

Le Premier ministre a aussi eu une rencontre à la Chambre des Lords avec Lord Donald Anderson of Swansea. Lord Anderson est à présent membre du comité de l'UE pour les Affaires étrangères, la Défense et le Développement international. Le Premier ministre a soulevé des questions touchant le sucre, l'aide au commerce et les défis pour les petits Etats insulaires. Lord Anderson a réitéré son appui à Maurice dans son programme de réforme économique et a estimé que la communauté internationale, y compris l'UE devrait soutenir les initiatives du gouvernement dans ce sens.

2. pris note des derniers développements par rapport à l'aide de l'UE pour le programme de réforme économique. Le Conseil a agréé l'allocation des ressources de l'UE et du *Multi-Annual Indicative Programme* (MIP) de l'UE qui prévoit des ressources pendant quatre ans et donne au gouvernement une marge de manœuvre importante pour restructurer l'économie et pour permettre à toutes les parties concernées du secteur sucrier et d'autres secteurs de planifier et de coordonner leurs activités. L'adhésion au MIP par l'UE permettra le déboursement des fonds à hauteur de quelque 127,5 millions d'euros, c'est-à-dire, environ Rs 5,5 milliards, qui sont indispensables à la réalisation du programme de réforme intégral pour la période s'échelonnant sur quatre ans, soit 2007/2008 à 2010/2011. Cela permettra aussi de débloquer des crédits sous le 10^e FED pour soutenir le budget servant à la mise en œuvre du programme intégral de réforme économique comme énoncé dans le discours budgétaire de 2006 et permettra au pays de faire la transition entre les régimes préférentiels et la compétitivité globale.

Le Conseil a aussi pris note que la campagne de lobbying intense menée sous le leadership du Premier ministre ainsi que la qualité et le caractère global des mesures de réforme économique, comme mentionné dans ces deux documents, ont été décisifs pour l'augmentation des ressources allouées à Maurice, c'est-à-dire, 110 millions d'euros ou Rs 5 milliards additionnelles, dont un total de 248 millions d'euros alloués pour les mesures d'accompagnement pour le secteur sucrier et un total de 301 millions d'euros sous forme de subventions. En améliorant leur assistance initiale, l'UE et les Etats membres influents ont été impressionnés par la promptitude de la réaction de Maurice comme reflétée dans la mise au point rapide du *Country Strategy Paper*, la crédibilité du programme de réforme d'après l'évaluation des institutions de Bretton Woods et le courage des chefs politiques concernant la mise en oeuvre des réformes difficiles n'avaient pas été prises par les précédents gouvernements.

3. pris note du rapport du *Central Cyclone and Other Natural Disasters Committee*, présidé par le secrétaire au cabinet et chef de la Fonction publique, après le passage du cyclone Gamede.

Le Cabinet a pris note que les plus fortes rafales enregistrées à Maurice étaient de 158 km/h à Fort William, 155 km/h à Beaux Songes, 140 km/h au Domaine les Pailles et 113 km/h à Trou aux Cerfs. La pluviométrie moyenne la plus élevée enregistrée pour la période 21 au 25 février 2007 était de 386 mm dans l'ouest, 153 mm dans le nord, 266 mm dans le sud, 223 mm dans l'est et 464 mm dans le centre.

La situation au 1^{er} mars 2007 était comme suit:

- (a) Des 369 472 abonnés du CEB, 3 300, c'est-à-dire 0,9%, étaient encore privés d'électricité et la fourniture serait rétablie dans la majorité des cas d'ici la fin de la semaine.
- (b) La fourniture d'eau était déjà revenue à la normale à travers le pays.
- (c) On comptait 261 réfugiés dans les centres de refuge. Le ministère de la Sécurité sociale, de la Solidarité nationale, du Bien-être des Personnes âgées et des Institutions réformatrices menait une enquête à propos de chaque réfugié, à être transmise aux autorités pour toute action nécessaire.
- (d) En ce qui concerne la santé publique, le ministère de la Santé et de Qualité de la Vie menait une campagne de sensibilisation sur la nécessité d'éliminer les foyers de prolifération de moustiques afin d'empêcher une recrudescence du chikungunya et d'autres maladies transmises par les moustiques. Il est conseillé au public de faire bouillir l'eau avant d'en consommer et de prendre les précautions sanitaires de base.
- (e) Des 350 000 abonnés du téléphone, quelque 4 000 n'avaient pas encore été reconnectés au réseau. Mauritius Telecom compte compléter tous les travaux de réparation d'ici le week-end.
- (f) Le ministère de l'Environnement et de la National Development Unit et le ministère des Administrations régionales entreprennent, avec le concours du secteur privé, des travaux de nettoyage à travers l'île. Six dépotoirs ont été ouverts temporairement et la collecte de déchets verts, de déchets lourds et d'ordures ménagères se fait séparément. La collecte des déchets sur les plages se poursuit de manière satisfaisante. Le ministère de l'Environnement et de la National Development Unit et la *Road Development Authority* ont procédé au nettoyage des principaux drains.

- (g) Le *Government Fire Services* a reçu plus de 3 000 appels pour évacuer l'eau accumulée suite aux grosses pluies. Les endroits les plus affectés se trouvaient dans les hautes Plaines Wilhems, notamment Vacoas, La Caverne, Glen Park, Curepipe et Quatre Bornes. Plus de 200 interventions furent effectuées pour venir en aide aux habitants.
- (h) Le port et l'aéroport étaient déjà opérationnels.
- (i) Selon les constats établis par l'*Agricultural Research and Extension Unit* (AREU) et le *Mauritius Sugar Industry Research Institute* (MSIRI), les cultures les plus affectées étaient le haricot, la carotte, le chou, la laitue, les *brèdes*/fines herbes et la pomme d'amour. Le ministère de l'Agro-industrie et de la Pêche avait pris des dispositions pour octroyer des permis pour l'importation de certains légumes.

L'Office des Marchés a, quant à lui, pris les mesures nécessaires pour éviter toute pénurie d'oignons, de pommes de terre et de tomates en boîte. Selon le MSIRI, la canne n'a pas été sévèrement affectée dans toute l'île, sauf quelques rares cas dans des endroits exposés.

- (j) Le réseau routier n'a, en général, pas été affecté. Néanmoins, des nids-de-poule entravaient la circulation sur certaines routes. La *Road Development Authority* entreprend actuellement les travaux de réparation.

Le Conseil a aussi pris note que le vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement économique et le ministre de l'Agro-industrie et de la Pêche mettaient au point un projet pour venir en aide aux petits planteurs, aux pêcheurs, aux producteurs de légumes et de fleurs ainsi qu'aux éleveurs.

4. pris note que M. Robert Ahnee, CSK, ancien juge, a été nommé Commissaire pour la protection des emprunteurs, cela en vertu du *Borrower Protection Act*. Les fonctions et les pouvoirs attribués au Commissaire sont entre autres:

- (a) d'assurer que les emprunteurs soient suffisamment informés quant à la manière appropriée de contracter un emprunt;
- (b) de sensibiliser le public à ce sujet y compris les avantages et les risques qui y sont associés;

- (c) de s'assurer que les conditions régissant un contrat de crédit soumis à son bureau ne soient pas exorbitantes ;
 - (d) de veiller à établir un juste équilibre entre les droits et les obligations d'un emprunteur et ceux des prêteurs;
 - (e) d'étudier les doléances venant d'emprunteurs; et
 - (f) d'initier des enquêtes et, le cas échéant, entendre les parties concernées.
5. pris note de la nouvelle politique sur le *Campement Site Lease*, suivant l'annonce dans le discours budgétaire de 2006-2007 de la volonté de l'Etat de s'assurer d'un rendement équitable sur ses actifs fonciers. Cette nouvelle politique stipule, entre autres, que :
- (a) l'offre pour un nouveau bail sera envoyée à tous les preneurs à bail de *campement site*, y compris à ceux dont les sites peuvent être potentiellement requis pour l'aménagement de plages publiques ou pour tout développement;
 - (b) le nouveau bail sera d'une durée de 60 ans et les droits relatifs aux propriétés à bail pourront être transférés. En cas de transfert de ces droits, la transaction se fera sur le même mode que pour les transactions sur les propriétés foncières libres, avec les droits et les taxes appropriés qui sont appliqués pour les transactions sur les propriétés foncières libres. Le preneur de bail devra notifier le ministère du Logement et des Terres de ces transactions pour que les enregistrements nécessaires soient effectués;
 - (c) l'accord sur le nouveau bail comprendra l'engagement du gouvernement à l'effet qu'aucune taxe spécifique et spéciale ne sera introduite sur les campements se trouvant sur les Pas Géométriques;
 - (d) en cas de résiliation anticipée du nouveau bail par le gouvernement, le preneur de bail sera indemnisé suivant la valeur marchande du terrain loué à bail et de tout bâtiment s'y trouvant, cela comme établi par le chef évaluateur du gouvernement à la date de résiliation;
 - (e) le loyer sera réajusté tous les trois ans sur la base du taux d'inflation cumulé pour la période et calculé sur l'indice des prix à la consommation qui est une base connue et objective et qui est restreinte à 15,7625 % sur trois ans;

- (f) sujet à l'approbation du ministre du Logement et des Terres, un preneur de bail sera autorisé à diviser un *campement site* existant et à retenir une partie seulement dans le but d'un nouvel accord sur le bail. Cela à condition que la partie à laquelle renonce le preneur de bail soit physiquement et techniquement construisible;
 - (g) dans les cas où le bail est détenu à travers une succession ou par une société, il sera possible de diviser le site en plusieurs petits lots pour les différents héritiers ou partenaires optant pour les nouvelles modalités offertes, à condition que cela soit faisable physiquement et selon les normes de planification. Pour ceux qui refusent l'offre, les termes existants et la durée de vie restante du bail sera respectée.
6. pris acte des résultats de l'enquête menée par le Bureau central des Statistiques sur l'utilisation de temps selon les recommandations de la Plateforme d'Action de Beijing afin de tenir compte et rendre visible l'ensemble du travail des femmes ainsi que leur apport à l'économie, y compris les travaux domestiques et les activités non rémunérées.

Une analyse de l'étude démontre que:

- (i) les femmes continuent à se retrouver en grand nombre dans des emplois ne nécessitant pas de grandes compétences et qui sont moins rémunérées, comparées à leurs collègues masculins;
- (ii) le temps consacré par les hommes dans la production à l'intérieur du système de comptabilité nationale est presque le double de celui des femmes tandis que le temps consacré par les femmes dans la production hors du système de comptabilité nationale est trois fois supérieure à celui des hommes;
- (iii) la contribution non comptabilisée des hommes à l'économie en termes de pourcentage du PIB aux prix du marché se situe entre 3,9% et 6,6% tandis que celui des femmes est presque trois fois supérieure, soit dans la fourchette de 11,3% et 24,1%;
- (iv) il existe un écart relatif dans les salaires des deux sexes, avec une moyenne de Rs 48,92 par heure pour un homme et Rs 35,96 par heure pour une femme. Cet écart est inégal dans les métiers et s'élargit davantage avec l'âge;
- (v) un homme gagne en moyenne 13% moins qu'une femme dans le secteur public, tandis qu'il gagne 50% plus dans le secteur privé;

- (vi) une femme passe en moyenne 314 minutes par jour dans des activités non rémunérées, c'est-à-dire quatre fois plus que la moyenne de 80 minutes pour un homme;
 - (vii) les mamans passent quatre à cinq fois plus de temps aux corvées ménagères que les papas; et
 - (viii) les femmes sont académiquement plus qualifiées que les hommes, mais gagnent moins sur le marché du travail.
7. pris note que du 16 au 18 février 2007, le vice-Premier ministre et ministre du Tourisme, des Loisirs et des Communications extérieures a dirigé une délégation à Rodrigues afin de:
- (i) revoir le secteur touristique à Rodrigues;
 - (ii) identifier les contraintes et les défis auxquels le secteur du tourisme à Rodrigues doit faire face;
 - (iii) dégager une stratégie appropriée pour faire face aux contraintes et pour augmenter le nombre d'arrivées de touristes à Rodrigues; et
 - (iv) travailler sur des propositions afin de promouvoir Rodrigues comme une destination plus attrayante et de diversifier le portefeuille du produit touristique rodriguais.

Cela en vue de faire de Rodrigues une destination complémentaire de Maurice et de diversifier le produit touristique.

Le Conseil a aussi pris note que des dispositions seront prises auprès d'*Airports of Mauritius Ltd* pour s'assurer qu'il y ait un comptoir de transfert spécial à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam pour les passagers en transit vers Rodrigues.

8. pris note du schéma directeur pour le développement relatif à des projets touristiques dans la région de Poste de Flacq/Choisy. Le schéma prévoit entre autres;
- (i) des sites hoteliers;
 - (ii) des sites pour des bungalows;
 - (iii) des zones publiques;
 - (iv) le réaménagement du cimetière;
 - (v) l'agrandissement de l'hôtel Le Prince Maurice; et
 - (vi) l'aménagement de passages et de services publics, sur une base de partage des coûts par les bénéficiaires qui apporteront leurs contributions.

Le Conseil a aussi pris note des conditions de développement de projets dans l'industrie du tourisme et de l'hospitalité à Palmar ainsi que d'autres projets dans le triangle de Réduit.

9. pris note que suite à la fermeture de la *Development Works Corporation* des dispositions nécessaires ont été prises par le ministère de la Fonction publique et des Reformes administratives, la SICOM et la DWC pour que le paiement des prestations dues aux employés qui prennent leur retraite soit fait dans les meilleurs délais. La SICOM a déjà commencé avec le paiement des primes et des pensions. Le paiement de la compensation additionnelle et des avantages accrus sera effectué au plus tard vers mi-mars 2007.

Le Conseil a aussi pris note que conformément à la politique du gouvernement d'encourager l'établissement de petites et moyennes entreprises, les capitaux mobiles de la DWC qui seront remis au ministère des Infrastructures publiques, du Transport intérieur et de la Marine, seront vendus aux enchères en premier lieu au public, y compris aux employés de la DWC qui partent à la retraite.

10. pris note que la *Private Secondary Schools Authority* avait pris les dispositions pour mettre en œuvre les recommandations concernant la *Comprehensive Grant Formula* pour les écoles secondaires privées depuis juillet 2006 et le paiement du *grant-in aid* mensuel.

***Government Information Service
Prime Minister's Office
Port Louis***

2 mars 2007